

Numéro 102 | Deuxième trimestre | Juin 2022



TRANSPORTS URBAINS

LILLE

**COORDINATION
DE LA RÉGION NORD, RICHE
EN PARTAGE ET ÉCHANGES**

PARC NATUREL DÉPARTEMENTAL D'OLHAIN

AIX EN PROVENCE
CONFLIT GAGNANT | 3

METZ
UNE PAGE SE TOURNE AUX TAMM | 4

CAEN
LA VALSE DES SALARIÉS DE TWISTO CAEN | 5

LA ROCHELLE
NOUVEAU MANDAT ! | 6

DOSSIER
COORDINATION DE LA RÉGION NORD : UN MOMENT RICHE
DE PARTAGE ET D'ÉCHANGES | 8

DOSSIER
MISE EN PLACE D'UN ACCORD D'INTÉRESSERMENT À LILLE :
DES ÉLUS CFDT CONVAINCANTS | 9

CHÂTEAUROUX
NOUVEAU DÉPÔT POUR LES BUS HORIZON | 10

NANTES
UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT | 12

MARSEILLE
UN MODÈLE ÉCONOMIQUE INADAPTÉ | 14

NATIONAL
PARTIR EN RETRAITE ET SE FAIRE TRANSFÉRER À LA « CFDT
RETRAITÉS », C'EST CHOISIR DE BÉNÉFICIER DE SERVICES ADAPTÉS
ET D'UN ACCOMPAGNEMENT PRIVILÉGIÉ | 15

Cfdt: Magazine trimestriel édité par
UFTUAD CFDT

Directeur de la publication : **Éric Hugon**
Rédacteur en chef : **Steve Provendier**

Ont collaboré à ce numéro : **Anthony Tozza, Éric Deligny,
Didier Guillon, Pascal Marie, Gabriel Magner, Anthony
Kowalczyk, Patrick Rossi, Corinne Argenton, Jérôme Pain,
Guy Vermeesch, Pierre Plouzenec.**

Crédit photo couverture : **DR**

Crédits photo sauf mention spéciale : **Unsplash**

N° CPP 1105S05593 | N° ISSN 1620-1914

Imprimé en France par l'Artésienne



ÉDITO

Union des Transports Publics (UTP) Service minimum sur les salaires !

Éric Hugon

Une nouvelle réunion de négociation a eu lieu sur les salaires, le 25 mai à la demande des Organisations syndicales suite à l'augmentation du SMIC au 1^{er} mai.

L'UTP n'a pas changé sa ligne, et a proposé des augmentations sur les premiers coefficients pour les faire repasser juste au-dessus du SMIC, et a maintenu sa proposition de 2,5% sur la valeur du point conventionnelle. Aucune OS n'a signé.

L'UTP fera une recommandation patronale auprès des entreprises...

Vous le lirez dans cette édition, dans les réseaux : des grèves ont été déclenchées pour obtenir des augmentations plus en phase avec l'augmentation des prix.

Ile de France Mobilité (IDFM) a publié le volet social des futurs appels d'offres pour lequel la CFDT s'est impliquée fortement. De nombreuses revendications ont été prises en compte, et il nous faudra faire le suivi au niveau de la Fédération mais aussi dans les entreprises afin de s'assurer du respect des obligations par les groupes de transports.

Le congrès confédéral s'est tenu à Lyon, l'intervention du SNTU a été critique sur la réforme des retraites 2019 et sur les ordonnances Macron où la CFDT n'a pas su faire jouer le rapport de force, pour contrer le gouvernement.

La résolution est porteuse d'espoir et votée à plus de 89 %.

La ligne est tracée pour les 4 ans à venir. ●

**LE PAYSAGE POLITIQUE SUITE AUX ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES A CHANGÉ, LE PARTI PRÉSIDENTIEL N'A
PLUS LA MAJORITÉ ABSOLUE, PEUT-ÊTRE POURRONS-
NOUS REVENIR À DE VRAIES NÉGOCIATIONS D'ACCORDS
AU NIVEAU NATIONAL ET INTERPROFESSIONNEL, AFIN
DE POUVOIR RETRANSCRIRE LES REVENDICATIONS CFDT
VOTÉES LORS DE CE DERNIER CONGRÈS.**



AIX EN PROVENCE

Conflit gagnant



© DR / SNTU-CFDT

Anthony Tozza

En matière de salaires, conditions de travail et management, la réputation désastreuse de Keolis Aix-en-Provence n'est plus à démontrer. Et cette année sont venues se rajouter des NAO, dont les propositions de la Direction sont indécentes au regard de l'inflation. Le 2 mai, les salariés à l'appel de la CGT et de la CFDT, se mettaient en grève de 24 heures reconductibles. La Direction ne s'attendait pas à un mouvement aussi suivi avec 80% de conducteurs en grève. Au lieu d'engager les négociations pour sortir du conflit, le Directeur faisait le pari que le mouvement allait s'essouffler très rapidement. Si le Directeur avait un tant soit peu pris le temps d'écouter depuis plusieurs

semaines ce qu'il se disait devant la machine à café, d'analyser les chiffres de l'absentéisme (19% !), il aurait compris que le climat social était dégradé.

Si donc, dans un premier temps, la Direction d'Aix en bus refusait d'ouvrir des négociations, elle devait se rendre à l'évidence que loin de s'étioler, le nombre de salariés en grève ne diminuait pas, et ils se retrouvaient tous les matins devant le dépôt pour manifester leur mécontentement. Cette situation a conduit la Direction à ouvrir des négociations, mais le Directeur demandait que le portail d'accès soit libéré et d'accepter un service minimum ! Ce directeur étant connu pour sa grande incapacité à négocier, il a reçu une fin de non-recevoir de la part des grévistes consultés par les OS, surtout que le dépôt n'était pas bloqué (la justice saisie en référé par Keolis en a jugé ainsi). Le Directeur a dû se résoudre à ouvrir des négociations. Le seul point sur lequel il a répondu favorablement, c'est de diligenter une expertise sur les RPS liés à l'organisation du travail. Il aura fallu attendre le 21 mai pour que la Direction, qui avait annoncé ne pas vouloir continuer à négocier, ☺☺☺



© DR / SNTU-CFDT



👉👉👉 se rend à l'évidence : le mouvement social ne s'essouffant pas, il fallait convier les OS à la table des négociations.

En plus de la DUE (+1,93% sur le point 100), le point 100 est augmenté de 0,6% au 1er juillet et 0,9% au 1er décembre, soit un point à 9,66. Et la Direction s'engage lors des NAO 2023 à compenser le niveau d'inflation de l'année 2022. Il aura fallu 3 semaines de conflit pour que Keolis Aix en Provence trouve le budget pour répondre aux revendications salariales. ●

Nous espérons que la Direction de Keolis change enfin sa manière de manager. Dans le cas contraire il est fort probable qu'il y ait encore des conflits sociaux.



© DR / SNTU-CFDT



© DR / SNTU-CFDT

METZ

Une page se tourne aux Tamm

Éric Deligny



Après 39 ans de volant, 5 années passées en interurbains, 34 ans aux TCRM devenus Tamm en 2013, Salvatore Gangemi fait valoir son départ à la retraite.

Adhérent CFDT depuis 1991, Salvatore a occupé de nombreuses fonctions au sein de notre section :

- ➔ Administrateur salarié ;
- ➔ Elu Délégué du Personnel ;
- ➔ Elu CHSCT ;
- ➔ Elu C.E. ;
- ➔ Désigné Délégué syndical depuis juin 2004, il a accompli 18 années de bons et loyaux services...

Il aura vu se succéder secrétaires généraux du syndicat national. Parfois pénible, éreintant, mais tellement enrichissant et passionnant.



© DR / FLORIAN FEVRE

Voici le bilan de toutes ces années d'engagement au service de la CFDT, qui lui ont apporté de nombreuses satisfactions.

Un grand vide sera ressenti de la part de notre ami. En attendant, d'autres activités personnelles ne manqueront pas de l'occuper. ●

Nous lui souhaitons une bonne retraite.



CAEN

La valse des salariés de TWISTO CAEN



Pascal Marie
Gabriel Magner

Dans le Calvados, on constate que la situation est identique à ce qu'il se passe dans bon nombre de réseaux et depuis de nombreux mois. Le SNTU-CFDT n'a de cesse que d'alerter la Direction de Kéolis Caen Mobilités du manque d'effectifs de conducteurs.

Nous pouvons d'ailleurs ici soupçonner la Direction de Kéolis d'une volonté manifeste pour que cette économie de masse salariale produise un effet artificiel sur l'appel d'offre qui aura lieu en 2023 !

État des lieux.

→ La Direction supprime des services de vérificateurs afin de leur attribuer au dernier moment des services bus ou tram, avec bien entendu des horaires différents. Cette « initiative » de TWISTO dure depuis décembre 2021.

→ Création d'une entreprise de sous-traitance (Keolis Pays Normand) ayant pour but de récupérer les services scolaires, le transport à la demande. Cette entité, à la Convention collective des transports routiers de voyageurs et donc aux conditions de travail et salariales dégradées, enregistre un taux d'absentéisme de 30 % !

→ Kéolis Caen Mobilités s'étant engagé dans ce contrat de sous-traitance, les salariés de TWISTO se retrouvent dans l'obligation d'effectuer les services manquants.

Conséquences.

→ Suppression de lignes régulières au détriment des habitants de l'agglomération caennaise.

→ Rappel sur repos, la veille voire le jour même par téléphone, bafouant ainsi le droit à la déconnexion de chaque salarié.

→ Impossibilité de prendre des jours de congés hors période scolaire.

Le SNTU-CFDT Caen a engagé une action syndicale avec un préavis de grève le 19 mai. Nous constatons que Keolis s'est engagé dans un cercle vicieux car le manque de personnels engendre des risques identifiés par des expertises officielles, telles que des risques psychosociaux (RPS). ●

Le cumul de ces risques a des répercussions importantes sur la santé des personnels et ne font qu'accroître l'absentéisme et l'accidentologie, faisant valser inéluctablement les salariés sur la piste de danse sans fin de conditions de travail au rabais.



© DR / SNTU-CFDT



© DR / SNTU-CFDT

LA ROCHELLE

Nouveau Mandat !

Didier Guillon



Élections professionnelles : un mandat s'achève pour la section syndicale de la RTCR à La Rochelle, et une nouvelle équipe a été mise en place au vu du résultat des élections professionnelles des 15 et 16 mars 2022. La CGT étant majoritaire pour le mandat 2022 – 2025 avec une avance de 30 voix sur l'ensemble des votes, il aurait été logique que les postes stratégiques du nouveau bureau soient occupés par le syndicat majoritaire. Lors de l'installation du nouveau CSE le 23 mars 2022, il n'en fut rien puisque le vote du syndicat CFE/CGC en décida autrement et a permis à la section syndicale de prendre les postes de secrétaire CSE et secrétaire adjoint, de trésorier et de trésorier adjoint ainsi que le poste de secrétaire de la CSSCT. Malgré tout, la section syndicale se félicite de cette stratégie qui va permettre d'exercer un contre-pouvoir non négligeable durant les 3 années à venir.

Dès 2024, le contrat OSP de la régie arrivera à son terme et il faudra être vigilant pour que les bonnes décisions soient prises pour l'avenir de notre entreprise.

Le bilan de la section :

Ces trois années passées, la section syndicale est tout de même fière d'avoir pu mener à bien les objectifs qu'elles s'étaient fixés pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés (prime covid, prime d'intéressement malgré la crise sanitaire), accords toujours signés par la section syndicale et constamment contestés par la CGT.

La NAO 2022 a été signée à 2,22% au 1^{er} janvier 2022 avec clause de sauvegarde en niveau et en masse avec en complément une prime PEPA de 100 à 200€ en fonction des jours travaillés sur l'année 2021. Objectif pour cette année, renouveler notre accord d'intéressement avant le 30 juin 2022, pour que l'ensemble des salariés puissent bénéficier de la prime en 2023. Il faudra que la CGT en tant que syndicat majoritaire (qui ne signe jamais) prenne ses responsabilités « pour une fois ».

La gestion des activités sociales et culturelles :

En charge des activités sociales et culturelles depuis plusieurs mandats, la section syndicale fera tout ce qu'il faut pour que l'équité subsiste avec son sérieux habituel. Une fois de plus notre section prouve par son implication et son ☺☺☺



☺☺☺ investissement, sa rigueur en matière de gestion.



© DR / SNTU-CFDT

Transition écologique au sein de la régie :

Notre réseau s'est enrichi en 2021 de nouveaux matériels pour faire face à la transition écologique avec des bus au gaz et sa flotte continuera son renouvellement en 2022 (6 standards gaz de prévu). Nos bus « APTIS » (4 au total) malgré les difficultés rencontrées en 2021, sont essentiellement exploités sur la ligne 4 de notre réseau. La section syndicale espère que notre direction en liaison avec l'agglomération de La Rochelle, notre autorité unique de tutelle, feront les bons choix pour le futur.



© DR / SNTU-CFDT

Un cadre exceptionnel malgré tout :

La Rochelle, ville attractive de par sa situation géographique et son microclimat, permet aux salariés de la RTCR de travailler dans un cadre exceptionnel, mais n'oublions pas les difficultés constantes que rencontrent nos conducteurs suite aux travaux perpétuels depuis plusieurs années dans le centre-ville. Toutes ces contraintes devraient prendre fin avant l'été 2022, mais d'autres prendront place. ●



© DR / SNTU-CFDT

Affaire à suivre...



DOSSIER

Coordination de la Région Nord : un moment riche de partage et d'échanges



© DR / SNTU-CFDT



Anthony Kowalczuk

C'est dans un cadre inédit, au parc naturel départemental d'Olhain, que s'est déroulée la coordination de la Région Nord les 23 et 24 mai ; lieu sans comparaison possible au cœur du Pas-de-Calais, entre Lens et Arras.

40 militants issus des quatre coins de la Région se sont donnés rendez-vous pour cet événement qui se déroule, comme pour toutes les régions du SNTU, deux fois par an.

Pendant que les membres de la coordination accompagnés d'experts travaillaient sur des sujets divers et variés, comme l'évolution de la loi santé au travail, la QVCT, l'évolution de la situation en Île-de-France suite à la concurrence, les risques psycho-sociaux pour les militants, etc ; d'autres étaient en formation «Préparer et Gagner les Élections Professionnelles» pour préparer le renouvellement des CSE, qui se déroulera en 2022 et 2023.

Ces temps de travail, sérieux et assidus, ont été rythmés par des temps de décompression et de

convivialité qui ont permis à l'équipe d'avoir des moments d'échanges et de partage. La montée en compétence se fait ressentir et le fonctionnement du SNTU, tout comme celui de la Région, est complètement propice à l'accroissement des compétences des militants.

Nous avons été heureux d'accueillir les nouveaux militants de la section de Villepinte qui nous ont rejoints, tout comme le nouveau Trésorier National que nous félicitons pour son arrivée au sein de l'Exécutif du SNTU.

L'ensemble des acteurs de la Région remercient leurs partenaires qui permettent à chaque coordination d'avoir un conseil avisé sur les différents sujets abordés, et qui permettent aux militants de monter en compétence.

Tous ensemble, nous portons les valeurs du SNTU-CFDT et en sommes fiers. Vivement le mois de décembre pour que nous nous retrouvions de nouveau, tant pour parfaire les connaissances de chacune et chacun, que pour nous retrouver pour un moment convivial. ●

HDF, coordination Nord à votre écoute.

DOSSIER

Mise en place d'un accord d'intéressement à Lille : des élus CFDT convainquants



Anthony Kowalczuk

C'est dans une atmosphère digne d'un film, ou d'une mauvaise pièce de théâtre mise en place par la CGT, qu'ont débutées les négociations. Dès la première réunion, tous les Délégués Syndicaux de l'entreprise, hormis ceux du SNTU-CFDT, étaient contre la mise en place d'un tel accord et ont boycotté la réunion en empêchant la présentation de la Direction, par des cris incessants et la répétition sans interruption de la même phrase.

La désinformation auprès des salariés allait bon train par les Organisations Syndicales contestataires et il était très difficile de faire entendre raison aux salariés mais pourtant...

Dès les prémisses de l'ouverture de la négociation sur le sujet, les militants de notre section ont informé les salariés sur ce qu'est vraiment un intéressement et le facteur risque inexistant pour chacun, tant à l'oral que par la distribution de différents tracts.

Une prime éventuelle de 800 euros n'est pas rien et il aurait été dommage de passer à côté. Mieux encore, une première chez Kéolis. L'entreprise n'a pas besoin de dégager des bénéfices pour déclencher l'intéressement et la cerise sur le gâteau, la somme peut être déplafonnée en cas de résultats excédentaires.

Comment passer à côté d'une telle occasion. Il est clair que ce n'est pas parce que l'accord est signé que les salariés auront forcément une prime mais ce qui est sûr, c'est que si ce n'est pas signé, ils n'auront rien du tout et l'intégralité des sommes resteront dans la poche de l'employeur. Le SNTU n'étant pas majoritaire dans

l'entreprise, il fallait trouver une astuce pour réussir à le mettre en place car le syndicat ultra majoritaire était contre et ne l'aurait pas signé. Pour autant, les retours des salariés commençaient à pencher de notre côté et ils comprenaient le risque que ce soit un acte manqué.

C'est en s'associant à une autre O.S que nous avons réussi à obtenir un accord minoritaire (entre 30% et 50% de représentativité). Cela nous a permis de demander officiellement auprès de l'employeur, le référendum des salariés sur la mise en place de ce dispositif ; ce sont ces derniers qui allaient avoir la décision finale si nous n'arrivions pas à dépasser les 50 % des organisations syndicales signataires, pour que l'accord soit validé.

Voyant qu'il y avait un risque que cet accord soit tout de même mis en place par la volonté des salariés, l'organisation majoritaire dans l'entreprise, qui avait boycotté plusieurs réunions de négociations, a finalement signé l'accord, validant ainsi définitivement la mise en place de l'intéressement.

Cette **victoire du SNTU CFDT** qui était le seul syndicat à vouloir mettre en place ce dispositif dans l'entreprise est historique ; en 2017 nous avions déjà essayé mais en vain car nous étions les seuls signataires. ●

Bravo à tous les militants qui ont participé à cette mise en place.



© DR / SNTU-CFDT

CHÂTEAUROUX

Nouveau dépôt pour les bus horizon



Corinne Argenton
Jérôme Pain

Depuis le 21 février 2022, les Bus Horizon de Keolis Châteauroux, les bus gratuits de Châteauroux Métropole, prennent un nouveau départ au 22 Boulevard d'Anvaux.

Châteauroux métropole a investi.

L'ancienne usine Cerabati est ainsi transformée en dépôt de bus.

Haut lieu de stockage (10000 M²), remisage des véhicules intégralement couvert, station à carburant, station de lavage, mais également un atelier de maintenance qui permet d'entretenir la flotte de bus sur place et de mettre à l'abri tous les soirs, les 43 véhicules qui constituent l'ensemble du parc.

Le site peut accueillir jusqu'à 100 autobus. ☺☺☺



© DR / SNTU-CFDT



☞☞☞ **Un confort pour l'ensemble du personnel :**

- ☞ un parking privé et sécurisé pour les véhicules du personnel ;
- ☞ un espace d'accueil lumineux qui change la qualité de vie au travail du personnel administratif ;
- ☞ une grande salle de prise de service ;
- ☞ une cuisine aménagée dans la salle déjeuner ;
- ☞ une salle de détente avec canapés et grand écran ;
- ☞ des vestiaires équipés d'une douche ;
- ☞ des locaux individuels pour le CSE et les Organisations Syndicats (la section SNTU/CFDT est la seule représentée), auparavant logés dans des ALGECO faute de place ;
- ☞ une salle de réunion équipée.

Ce déménagement a permis d'améliorer le quotidien de chaque salarié. D'autres équipements restent à venir, et sont dorés et déjà en commande. Nous resterons vigilants quant à leurs installations, ce qui favorisera davantage le bien-être au travail. ●

En attendant, nul doute que cette mutation aura un impact positif sur l'image de l'entreprise, mais aussi sur différents points de l'intéressement versé aux salariés notamment l'absentéisme, l'accidentologie, et peut-être bien d'autres...



© DR / SNTU-CFDT



© DR / SNTU-CFDT



© DR / SNTU-CFDT



NANTES

Une mobilisation sans précédent



Gabriel Magner

Il faut tout d'abord rappeler le contexte nantais. La SEMITAN, entreprise de 2200 salariés dont 1400 conducteurs est une Société d'Economie Mixte dont le budget dépend de ses recettes et de la contribution forfaitaire de Nantes Métropole.

Dans un premier temps, alors que chaque organisation syndicale présentait son cahier de revendications, la CFDT Semitan convenait rapidement, après le **gel sur la valeur du point en 2021**, qu'il fallait se mettre en intersyndicale et revendiquer ce qui touchait l'ensemble des salariés en 2022 : la valeur du point.

La Direction proposait une revalorisation de 2.2%, portant le point à 10.55€, ce qui était très éloigné de la revendication de la CFDT (4.09% qui correspondait aux 3 augmentations successives du SMIC en 2021 et 1er janvier 2022). Puis lors de la dernière réunion, la

Direction, au regard du contexte inflationniste, concédait une augmentation de 2.6%, en insistant sur le fait qu'il ne savait pas encore comment financer cette augmentation !

Les NAO terminés, la CFDT Semitan ayant consulté ses adhérents et sentant dans l'entreprise un souffle de mobilisation possible, actait avec l'intersyndicale sa volonté d'en remettre une couche en demandant une ultime réunion. Elle ne donnait rien. Nous avons alerté la Direction par une notification d'alarme sociale et qu'un préavis serait déposé... « dont acte, prenez vos responsabilités ! » disait la Direction.

Le rapport de force s'est engagé et il est clair que ce vendredi 6 mai 2022 restera dans l'histoire de la Semitan comme étant une **mobilisation sans précédent**. La Direction a voulu s'engager dans un poker sans avoir en main les cartes et le bluff d'une mobilisation restreinte n'a pas fonctionné.

70% des conducteurs en grève et jusqu'à 100 % à la maintenance des véhicules tram et bus dans certains secteurs !

Ce vendredi 6 mai 2022, au siège de la Semitan, au plus fort de la journée, quelques **400 salariés se sont rassemblés (chiffre de la Police territoriale présente au siège)**.

Il règne une atmosphère d'antan, où les odeurs de saucisses grillées (offertes par la CFDT, nous en avons grillées 350 !) se mêlent aux réflexions sociétales... le métier ne fait plus rêver et les efforts consentis par les salariés pendant le Covid ne sont pas récompensés à leur juste valeur. Les contraintes, horaires décalés, vie de famille bouleversée, travail le week-end et jours fériés ne sont plus en adéquation avec les niveaux de salaires proposés. ☹️☹️



© DR / SNTU-CFDT



© DR / SNTU-CFDT

⊕⊕⊕ Devant cette pression, la Direction n'a eu d'autres choix que de descendre discuter en face à face avec les salariés et constater le niveau de défiance vis-à-vis d'elle. Elle comprenait enfin que son pari d'une mobilisation faible était largement perdu et n'a eu d'autres alternatives d'appeler Nantes métropole pour accéder à la demande raisonnable des OS... **3%, ce qui porte le point à 10.64 €.**

Comment à Morlaix, Quimper, La Roche-sur-Yon ou Strasbourg, est-il possible d'avoir des roulements sur 4, 5 ou 6 jours, au choix de chacun, quand, à Nantes, l'immobilisme règne sur un seul roulement à 5 jours ?

L'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle est un sujet important car il participera à l'avenir à l'attractivité des métiers du transport urbain. Se renouveler, inventer, imaginer des nouveaux systèmes, participera à la continuité et au développement des transports urbains, en lien avec la transition écologique. Elle ne pourra se faire qu'avec des salariés aux conditions de travail et salariales visionnaires ! En tout cas, cette Direction aura eu au moins un mérite : sans le vouloir, elle a créé une dynamique collective où les OS ont pu travailler ensemble. Sans le vouloir, elle a permis aux salariés de retrouver de la cohésion, de parler entre eux, alors que le système d'optimisation lié au logiciel Hastus ne le permettait plus (logiciel de construction de roulements). ●



© DR / SNTU-CFDT

L'ensemble des organisations syndicales en accord avec les adhérents et les salariés, ont signé cette proposition. Pour la CFDT Semitan, il y a dans cet accord un chapitre important que nous revendiquons depuis des années : l'équilibre entre la vie privée et la vie personnelle. Nous disposons pour la majorité des salariés, que d'un seul type de rythme de travail, quand dans certains réseaux, une multitude s'offre à chacun, permettant de se positionner en fonction de sa vie personnelle.

En conclusion, cette mobilisation du 6 mai 2022 a eu un impact évident pour cette NAO, mais le plus important, c'est qu'elle nous engage collectivement pour les années à venir, et que la Direction sait dorénavant qu'elle peut compter sur une mobilisation forte si le besoin s'en faisait à nouveau sentir.



MARSEILLE

Un modèle économique inadapté



Patrick Rossi

Les transports urbains en France sont un service public avec un financement qui repose quasi exclusivement sur des fonds publics (versement mobilité, subvention d'équilibre...), le client ne payant en moyenne que 30% du coût réel.

Si, dans un environnement stable avec une inflation qui oscille entre 0 et 2%, le modèle économique nous permet d'avoir des NAO qui accroissent ou maintiennent le pouvoir d'achat. Dans un contexte tel que celui que nous connaissons aujourd'hui, cela n'est pas possible puisque les transports urbains ne peuvent pas d'eux-mêmes reporter auprès du client la hausse des coûts d'exploitation.

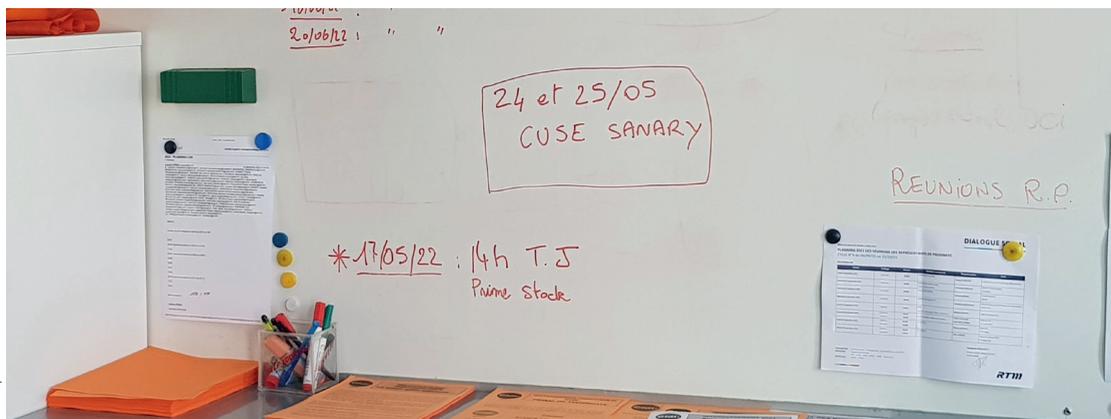
C'est une décision qui revient à l'autorité organisatrice, et il est difficile politiquement pour elle de le faire, surtout dans la situation actuelle. Il y a la solution de réduire les coûts d'exploitation, mais là aussi, les marges sont contraintes, car cela vient en contradiction avec le nécessaire développement des transports pour répondre au réchauffement climatique.



© DR / SNTU-CFDT

C'est donc un modèle économique qu'il va falloir revoir urgemment et qui passera obligatoirement par une augmentation du financement par les autorités organisatrices. Sans un effort conséquent des AO, nous allons au-devant de turbulences sociales importantes qui accroîtront les difficultés d'embauche. ●

A celles-ci de mettre en œuvre la politique qui permettra de répondre en même temps à l'accroissement de l'offre de transports, et à des conditions sociales attractives.



© DR / SNTU-CFDT



© PEXELS

NATIONAL

Partir en retraite et se faire transférer à la « CFDT retraités », c'est choisir de bénéficier de services adaptés et d'un accompagnement privilégié

Guy Vermeesch
Pierre Plouzenec



Partir à la retraite ne signifie pas abandonner à d'autres la défense de ses intérêts. Ce n'est pas parce que l'on quitte son travail que la défense des droits s'arrête.

La CFDT regroupe tous ses adhérents retraités au sein d'une structure spécifique : L'Union Confédérale des Retraités CFDT.

Être adhérent retraité :

- c'est exprimer sa volonté de prendre en main activement son avenir social ;
- c'est participer à des débats « intelligents » au sein des structures retraités et, pour ceux qui le veulent, s'investir dans les structures locales ;
- c'est profiter de l'expérience et de la compétence des militants siégeant dans des instances spécifiques aux retraités ; ☺☺☺



- c'est bénéficier d'un accompagnement dans vos démarches administratives ;
- c'est recevoir la presse des retraités CFDT (nationale et locale), et disposer d'un service d'information et de conseil par téléphone ;
- c'est éviter l'isolement...

La CFDT retraités intervient sur le maintien du pouvoir d'achat, l'accès à la santé pour tous, l'assistance aux « aidants », l'égalité hommes-femmes, la prise en charge de l'autonomie...

La CFDT propose aux adhérents qui le désirent la formation « bientôt à la retraite », afin de leur permettre d'appréhender plus sereinement ce moment important de la vie.

Les structures locales retraités CFDT proposent aussi à ses adhérents diverses animations ou sorties.

Les adhérents retraités issus des transports urbains continueront à recevoir le journal « Transports urbains CFDT » afin de se tenir informés de l'actualité sociale de leur ancienne branche d'activité.

Ils seront suivis par d'anciens militants nationaux du SNTU qu'ils pourront solliciter en cas de besoin.

La CFDT retraités propose exclusivement à ses adhérents une mutuelle complémentaire santé sans critère d'âge.

L'adhésion à celle-ci se fait auprès de la structure locale CFDT, à la demande de l'adhérent, dès lors que le transfert de la structure « actifs » à la structure « retraité » a été enregistré.

La cotisation de la CFDT retraités est fixée à 0,50% de la pension de retraite et bénéficie des mêmes avantages fiscaux que la cotisation « actifs ».

L'Union Confédérale des Retraités de la CFDT (UCR CFDT) rassemble plus de 55 000 adhérents qui lors

de leur départ en retraite ont fait le choix de rester adhérents et de rejoindre la structure habilitée à les regrouper.

Comment se faire transférer aux retraités CFDT ?

Quelques semaines avant son départ en retraite, l'adhérent qui le désire demande à son responsable de section syndicale SNTU de faire effectuer son transfert aux retraités à la date de son départ.

Le responsable de la section demande ensuite au trésorier du SNTU qu'il effectue le transfert de l'adhérent dans la structure retraités CFDT du département de l'adhérent.

La structure départementale s'appelle Union Territoriale des Retraités (UTR CFDT).

L'UTR appelle ou écrit à l'adhérent pour effectuer son accueil et son intégration.

Parallèlement, le trésorier du SNTU informe les responsables des retraités des transports urbains du transfert afin que ceux-ci vérifient qu'il est bien effectif.

Ceci est la seule procédure pour bénéficier des avantages réservés aux adhérents retraités de la CFDT. ●

Si tu le désires, nous sommes à ta disposition pour te donner plus de renseignements (ou faciliter ton transfert si tu es déjà à la retraite depuis longtemps et toujours adhérent chez les actifs).

Responsables CFDT Transport Urbains :

- > **Guy Vermeesch**
0686914897 - guyvermeesch@aol.com
- > **Pierre Plouzenec**
0630196814 - plouzenec.pierre@orange.fr